



UNIVERSITÉ DE NANTES
UFR Lettres et Langages – Département de Philosophie
Année universitaire 2014-2015
P. LANG

UEC 12 – Séminaire A2 d’histoire de la philosophie en Master 1
UEC 32 – Séminaire A2 d’histoire de la philosophie en Master 2
Préparation à l’agrégation 2015 – troisième épreuve d’admissibilité : histoire de la philosophie.

Marx : *Manuscrits de 1844, L’idéologie allemande, Introduction à la critique de l’économie politique, Contribution à la critique de l’économie politique, Le capital (Livre premier).*

Texte n° 14

Le processus de travail, tel que nous l’avons exposé dans ses moments simples et abstraits, est une activité qui a pour fin la fabrication de valeurs d’usage, il est l’appropriation de l’élément naturel en fonction des besoins humains, il est la condition générale du métabolisme entre l’homme et la nature, la condition naturelle éternelle de la vie des hommes ; il est donc indépendant de telle ou telle forme qu’elle revêt, mais au contraire également commun à toutes ses formes sociales. Nous n’avons donc pas besoin de présenter ici le travailleur dans son rapport aux autres travailleurs. [...]

Revenons maintenant à notre capitaliste *in spe* [en espérance]. Nous l’avons laissé alors qu’il venait d’acheter sur le marché tous les facteurs nécessaires au processus de travail, les facteurs objectifs ou moyens de production, le facteur personnel ou force de travail. De l’œil averti du connaisseur, il a choisi les moyens de production et les forces de travail qui conviennent à son industrie particulière : filature, fabrication de chaussures, etc. Notre capitaliste se met donc à consommer la marchandise qu’il a achetée, la force de travail, c’est-à-dire qu’il fait consommer les moyens de production par le travail du porteur de celle-ci, le travailleur. Le fait que le travailleur l’accomplisse pour le compte du capitaliste et non pour lui-même ne change naturellement rien à la nature générale du processus de travail. [...] La transformation du mode de production proprement dit par la soumission du travail au capital ne peut avoir lieu que plus tard, et sera donc envisagée seulement plus loin.

Le processus de travail, tel qu’il se déroule en tant que processus de consommation de la force de travail par le capitaliste, fait apparaître deux phénomènes caractéristiques.

Le travailleur travaille sous le contrôle du capitaliste à qui son travail appartient. Le capitaliste veille à ce que le travail avance comme il faut et à ce que les moyens de travail soient correctement utilisés, à ce que le matériau brut ne soit pas gaspillé, et à ce qu’on épargne l’instrument de travail, c’est-à-dire qu’il ne soit détruit que dans la mesure où son usage pour le travail l’impose.

Mais deuxièmement : le produit est la propriété du capitaliste, et non du producteur immédiat, le travailleur. Le capitaliste paye par exemple la valeur journalière de la force de travail. Son usage lui appartient donc pour la journée, comme celui de toute autre marchandise qu’il aurait

louée pour un jour (un cheval, par exemple). L'usage de la marchandise appartient à son acheteur, et le possesseur de la force de travail, en fournissant son travail, ne fournit que la valeur d'usage qu'il a vendue. À partir du moment où il est entré dans les ateliers du capitaliste, la valeur d'usage de sa force de travail a appartenu au capitaliste, et donc aussi son usage, le travail. En achetant la force de travail, le capitaliste a incorporé le travail proprement dit comme un ferment vivant aux constituants morts du produit qui lui appartenaient également. De son point de vue, le processus de travail n'est que la consommation de la marchandise force de travail qu'il a achetée, mais qu'il ne peut consommer qu'en lui ajoutant des moyens de production. Le procès de travail est un procès qui met en jeu des choses que le capitaliste a achetées, des choses qui lui appartiennent. Le produit de ce procès lui appartient donc tout autant que le produit de la fermentation dans son cellier.

Karl MARX, *Le Capital, livre premier*, III, 5, « Processus de travail et processus de valorisation », trad. sous la dir. de J.-P. Lefebvre, Paris, P.U.F., 2014, p. 207-208 (traduction modifiée).